

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article935>



Brevet, baccalauréat, CAP et BEP : les dates des examens 2019

- Vie de la Technologie - Institutionnel - Textes -

Date de mise en ligne : jeudi 13 décembre 2018

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

Retrouvez les dates des examens du diplôme national du brevet, du baccalauréat, du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et du brevet d'études professionnelles (BEP) 2019.

Découvrez les dates des examens 2019

Les dates officielles des examens sont publiées au [Bulletin officiel du 13 décembre 2019](#).

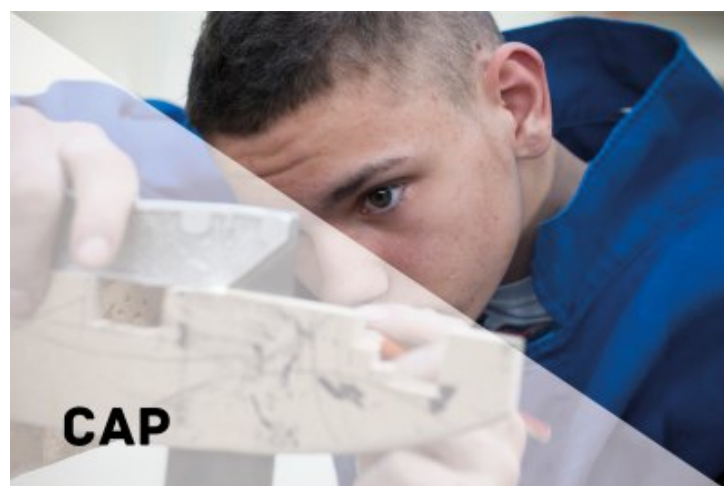
Les calendriers des épreuves du baccalauréat général et technologique pour les académies de la Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte, seront publiés prochainement.



[Le diplôme national du brevet](#)

Le diplôme national du brevet évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège.

.



[Le certificat d'aptitude professionnelle](#)

Le **CAP** donne une **qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié dans un métier déterminé**.
Il existe environ **200 spécialités de CAP** dans les **secteurs industriels, commerciaux et des services**.



[Le brevet d'études professionnelles](#)

Le **BEP** est une étape dans le cursus du baccalauréat professionnel en trois ans.



[Le baccalauréat général](#)

Le baccalauréat général est organisé en **séries économique et sociale (ES), littéraire (L) et scientifique (S)**. Il se prépare en deux ou en trois ans dans un lycée après une classe de seconde générale.



[Le baccalauréat technologique](#)

Le baccalauréat technologique associe **culture générale et technologique**. Il se prépare en deux ou en trois ans dans un lycée après une classe de seconde générale et technologique.

•



[Le baccalauréat professionnel](#)

Le baccalauréat professionnel se prépare en **trois ans après la troisième**. Il existe **près de 80 spécialités** et se prépare dans un **établissement d'enseignement professionnel**.

Le saviez-vous ?

Les candidats aux examens reçoivent leur convocation environ trois semaines avant le début des épreuves. Le centre d'examens et le matériel autorisé y sont précisés. Lors de l'examen, le candidat présente sa convocation et une pièce d'identité en cours de validité avec sa photographie.

Une session de remplacement est organisée et réservée aux candidats inscrits qui n'ont pu se présenter à la session normale pour des raisons d'absence justifiées.